

**Bureau du Syndicat Mixte Ouvert**

**Eure Normandie Numérique**

Réunion du 23 mai 2019

**Objet : proposition d'avenant N°4 au lot n°1 du marché  
2016-003**

Dans le cadre de l'exécution du marché n° SMO 2016-003 lot 1, des retards dans la livraison des prises ont été constatés. Ces retards ont un impact direct sur la remise en affermage de ces prises.

Pour le Titulaire, ces retards sont notamment imputables à des difficultés quant à l'intégration de nouveaux sous-traitants concepteurs réalisateurs et à un fort taux de rejets des études ENEDIS.

Après en avoir discuté avec le Titulaire et compte tenu des difficultés énoncées précédemment, Eure Normandie Numérique accepte de contractualiser un nouveau planning de livraison des prises jusqu'à la fin du premier semestre 2020. Ce planning est contractuel.

Les Parties ont arrêté d'un commun accord un montant ferme et définitif de pénalités à la date du 19/03/2019 pour les ZASRO qui devaient être livrées antérieurement à cette date. 408 300€ pour le FttH et de 113 400€ pour les opérations de montée en débit soit un total de 521 700€.

Eure Normandie Numérique n'appliquera pas de pénalités pour lesdites ZASRO entre le 19/03/2019 et la signature du présent Acte modificatif.

Les Parties ont également adapté le mode de calcul de ces pénalités dans le cadre du nouveau planning. A compter de la date d'entrée en vigueur du présent Acte modificatif n° 4, cette pénalité due par le concepteur réalisateur dans le cadre du planning modifié sera majorée de 10 %.

Il a également été décidé d'accélérer la prise en affermage des prises en rendant possible la livraison des prises construites par poches cohérentes et en bonne intelligence d'une zone arrière de SRO.

Il est proposé aux membres du bureau d'approuver la délibération suivante :

Réunion du 23 mai 2019

Objet : proposition d'avenant N°4 au lot n°1 du marché  
2016-003

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;
- Vu les statuts du Syndicat Mixte ;
- Le bureau, réuni le 23 mai 2019, 3bis rue de Verdun à Evreux,  
le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président relatif à l'avenant N°4 au lot n°1 du marché 2016-003
- D'autoriser le Président à signer l'avenant N°4 au lot n°1 du marché 2016-003 tel que présenté en annexe.

- Nombre de voix pour : 4

- Nombre de voix contre : 0

- Abstention : 0

Fait à Evreux, le 23 mai 2019

Pour extrait conforme,

Le Président

Frédéric Duché



**Syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique**

3 bis, rue de Verdun - 27000 EVREUX

Tél : 02 32 31 93 09

Fax : 02 32 60 45 18

Courriel : contact@eurenormandienumerique.fr